# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

**SECTION 1. IDENTIFICATION** 

Nom commercial : NOROX®MEC-EX

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

seur

United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street

Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd. 2147 PG Pulp Mill Road

Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300

CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887 CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au trans-

port

TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):

1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS

: cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Durcisseur

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Peroxydes organiques : Type D

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Corrosion de la peau : Catégorie 1B

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 3

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger









Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du

matériel de réception.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protec-

tion/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 100 °F/ < 38 °C.

P420 Stocker séparément.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Peroxyde organique

Mélange liquide

### Composants

Nom Chimique	Nom com-	No. CAS	Concentration (% w/w)
	mun/Synonyme		
phtalate de diméthyle	phtalate de di- méthyle	131-11-3	>= 45 - < 50 *

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Butanone-2, peroxyde	Butanone-2, peroxyde	1338-23-4	>= 20 - < 25 *
Diisobutyrate de 1- isopropyl-2,2- diméthyltriméthylène	Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2- diméthyltrimé- thylène	6846-50-0	>= 15 - < 20 *
peroxyde de cyclo- hexanone	peroxyde de cyclohexanone	12262-58-7	>= 7.5 - < 10 *
Eau oxygénée	Eau oxygénée	7722-84-1	>= 1 - < 5 *
2-méthyl-2,4- pentanediol	2-méthyl-2,4- pentanediol	107-41-5	>= 1 - < 5 *
Butanone	Butanone	78-93-3	>= 1 - < 5 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Appeler immédiatement un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plu-

sieurs heures plus tard.

En cas d'inhalation : Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de

cyanose.

Appeler immédiatement un médecin.

Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. L'inhalation d'aérosols peut provoquer une brûlure des voies

respiratoires par acide.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Maintenir les voies respiratoires dégagées.

En cas de contact avec la

peau

: Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guéris-

sent lentement et difficilement.

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

vêtements et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.

En cas de contact avec les

veux

L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à

provoquer des lésions irréversibles et la cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Maintenir les voies respiratoires dégagées.

NE PAS faire vomir.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves lésions des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Provoque de graves brûlures.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. L'émission possible de produits gazeux de décomposition

peut entraîner une accumulation de pression dangereuse.

Éviter le confinement.

Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Le produit se consumme violemment.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'extinction

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Autres informations

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants

complètement fermés.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones en contrebas.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

Nettoyer immédiatement les déversements.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utili-

ser beaucoup d'eau.

Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique

: Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflam-

mation des vapeurs organiques).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et

des sources d'ignition.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet

incandescent.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Protéger de toute contamination.

Ne pas avaler.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation d'aérosols.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été

retiré.

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante

suffisante dans les ateliers.

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Éviter le confinement.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Se laver à fond après manipulation.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage

sures

Garder dans le contenant original.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien

aéré.

Entreposer dans un endroit frais.

Conserver dans un endroit bien ventilé.

Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Entreposer en prenant en compte les particularités des légi-

slations nationales.

Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres),

risque de désagrégation!

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de mé-

tal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage

recommandée

< 38 °C

D'autres informations sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
phtalate de diméthyle	131-11-3	TWA	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	5 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5 mg/m3	ACGIH
Butanone-2, peroxyde	1338-23-4	(c)	0.2 ppm	CA AB OEL

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

			1.4 mg/m3	
		С	0.2 ppm	CA BC OEL
		Р	0.2 ppm	CA QC OEL
			1.5 mg/m3	
		С	0.2 ppm	ACGIH
Eau oxygénée	7722-84-1	TWA	1 ppm	CA AB OEL
			1.4 mg/m3	
		TWA	1 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1 ppm	CA QC OEL
		TWA	1 ppm	ACGIH
2-méthyl-2,4-pentanediol	107-41-5	(c)	25 ppm	CA AB OEL
•			121 mg/m3	
		С	25 ppm	CA BC OEL
		Р	25 ppm	CA QC OEL
			121 mg/m3	
		TWA (Va-	25 ppm	ACGIH
		peur) `		
		STEL (Va-	50 ppm	ACGIH
		peur)		
		STEL (Frac-	10 mg/m3	ACGIH
		tion inhalable		
		, Aérosol		
		seulement)		
Butanone	78-93-3	TWA	200 ppm	CA AB OEL
			590 mg/m3	
	_	STEL	300 ppm	CA AB OEL
			885 mg/m3	
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
	_	VEMP	50 ppm	CA QC OEL
			150 mg/m3	
		VECD	100 ppm	CA QC OEL
			300 mg/m3	
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	300 ppm	ACGIH

### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantil- lon biolo- gique	Temps d'échan- tillon- nage	Concentra- tion admis- sible	Base
Butanone	78-93-3	Méthyle éthyle cé- tone (buta- none) (MEK)	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que pos- sible après l'arrêt de	2 mg/l	ACGIH BEI

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

l'exposition)

Mesures d'ordre tech-

nique

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Filtre ABEK Filtre de type

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Matériau butylcaoutchouc

Délai de rupture 480 min 0.5 mm Épaisseur du gant

Caoutchouc nitrile Matériau

Délai de rupture < 30 min Épaisseur du gant 0.4 mm

Remarques Les données concernant le temps de pénétration/la résis-

tance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection. Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant

les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécu-

rité sont situées près du poste de travail.

Veuillez suivre toutes les exigences locales et nationales en vigueur lors du choix des mesures de protection pour un lieu

Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidental du produit avec les yeux ne peut être

exclu.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si néces-

saire.

Protection de la peau et du Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: 4.0 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

corps des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cuta-

nées.

Portez au besoin :

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné se-Mesures de protection

lon le taux de concentration et la quantité de la substance

dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

> Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect liquide

Couleur incolore

Odeur légère

pΗ Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.

Point d'éclair 76 °C

Méthode: Vase clos SETA

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité infé-

Donnée non disponible

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

rieure

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

Densité 1.1 g/cm3

Solubilité

Solubilité dans l'eau légèrement soluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion auto-accélérée (TDAA)

60 °C

Méthode: Test H.4-NU

SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a

self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

Peroxyde organique

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter Protéger de toute contamination.

> Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter le confinement.

Produits incompatibles Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd,

réducteur

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1,785 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

phtalate de diméthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat): > 10.4 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 12,000 mg/kg

Butanone-2, peroxyde:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation à court terme.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: 2,500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : LCLo (Rat): > 0.12 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

peroxyde de cyclohexanone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,155 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,000 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50: > 2,000 mg/kg

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Eau oxygénée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 431 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation à court terme.

Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la ré-

glementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 9,200 mg/kg

Remarques: Aucun effet nocif n'a été observé lors de tests de

toxicité aiguë.

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 420 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 55 mg/l

Durée d'exposition: 8 h Atmosphère d'essai: vapeur

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

**Butanone:** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,193 mg/kg

Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas atteints.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

**Produit:** 

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Lapin

Méthode : Test de Draize

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Lapin

Résultat : Provoque des brûlures.

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

### Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Cobaye Durée d'exposition : 24 h

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Sur la base des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas atteints.

peroxyde de cyclohexanone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation grave de de la peau

Eau oxygénée:

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Irritation de la peau

Remarques : Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de

I'UE 1272/2008, Annexe VI

**Butanone:** 

Espèce : Lapin

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:** 

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

### Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Durée d'exposition : 24 h

peroxyde de cyclohexanone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation sévère

Eau oxygénée:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Espèce : Lapin Résultat : irritant

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de

I'UE 1272/2008, Annexe VI

**Butanone:** 

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

### Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

### phtalate de diméthyle:

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Espèce : Cobaye

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

**Butanone:** 

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

phtalate de diméthyle:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Voie d'application: Intrapéritonéal

Résultat: négatif

Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Butanone-2, peroxyde:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames

Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.13/14

(test d'Ames) Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

peroxyde de cyclohexanone:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris

Voie d'application: Intrapéritonéal

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Eau oxygénée:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

positif

Remarques: L'information donnée provient d'oeuvres de réfé-

rences et de la littérature.

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: positif

Remarques: L'information donnée provient d'oeuvres de réfé-

rences et de la littérature.

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris (mâle et femelle)

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 60000000005

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Résultat: négatif

Remarques: Peroxyde d'hydrogène, 35%

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation

Sur la base des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas atteints.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Système de test: Cellules de lymphome de souris

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

**Butanone:** 

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris

Voie d'application: Intrapéritonéal

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

### **Composants:**

phtalate de diméthyle:

Espèce : Rat

Voie d'application : Contact avec la peau

Méthode : Directives du test 451 de l'OECD

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Butanone-2, peroxyde:** 

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Eau oxygénée:

Cancérogénicité - Évaluation : La classification de la cancérogénécité n'est pas possible à

partir des données actuelles.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité - Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas atteints.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Composants:** 

phtalate de diméthyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (gavage) Méthode: Directives du test 440 de l'OECD

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 840 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 3,570 Poids corporel

mg/kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Directives du test 421 de l'OECD

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Résultat: négatif

### Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

- Évaluation

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus., Une certaine

évidence d'effets néfatses sur la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations

sur des animaux.

Eau oxygénée:

Toxicité pour la reproduction

- Évaluation

Donnée non disponible

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Effets sur la fertilité

Espèce: Rat Souche: Wistar

Voie d'application: par voie orale (gavage) Méthode: Directives du test 443 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement,

sur la base d'expérimentations sur des animaux., Susceptible

de nuire au fœtus.

**Butanone:** 

Effets sur la fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (eau potable)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 10,000 mg/l Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 10,000 mg/l

Méthode: Directives du test 416 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (eau potable)

Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 20,000 mg/l

Méthode: Directives du test 416 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Toxicité maternelle générale: NOAEC: env. 1,002 Poids cor-

porel mg / kg

Tératogénicité: NOAEC Parent: env. 1,002 Poids corporel mg

/ kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Eau oxygénée:

Organes cibles : Voies respiratoires

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Butanone:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Eau oxygénée:

Remarques : Donnée non disponible

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

phtalate de diméthyle:

Espèce : Rat

NOAEL : 770 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 16 w

Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Butanone-2, peroxyde:

Espèce : Rat

NOAEL : 200 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 28 d

Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Toxicité à dose répétée -

Évaluation

: Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

Eau oxygénée:

Espèce : Souris, femelle NOAEL : 37 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (eau potable)

Durée d'exposition : 90 d

Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

Espèce : Souris, mâles NOAEL : 26 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (eau potable)

Durée d'exposition : 90

Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Espèce : Rat, mâle et femelle NOAEL : 450 mg/kg p.c./jour

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 90

Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

phtalate de diméthyle:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

Eau oxygénée:

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

### 2-méthyl-2,4-pentanediol:

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

#### **Autres informations**

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

phtalate de diméthyle:

Remarques : Donnée non disponible

**Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**Remarques : Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

### Composants:

phtalate de diméthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 39 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 52 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 260 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11 mg/l

Durée d'exposition: 102 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

LOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l

Durée d'exposition: 102 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 23 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 600000000095 Date de la première parution: 12/20/2016 4.0 10/10/2023

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 4,100 mg/l

Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Butanone-2, peroxyde:

CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): 44.2 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

NOEC (Poecilia reticulata (Guppy)): 18 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 39 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 26.7 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.6

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2.1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Bactérie): 48 mg/l Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

NOEC (Poissons): >= 6 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): >= 1.46 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 0.7 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Chlorella pyrenoidosa): > 7.49 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 60000000005

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.7 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

peroxyde de cyclohexanone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia r

CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): 48 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10 (Bactérie): 11.1 mg/l Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Eau oxygénée:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16.4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 2.4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 1.38 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.63 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.63 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les microorga- : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

nismes Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Gambusia affinis (Gambusie/Guppy sauvage)): 8,510

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 5,410 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 429

mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Type d'essai: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

729 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Type d'essai: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

**Butanone:** 

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,993

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 308 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2,029

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC (Pseudomonas putida): 1,150 mg/l

Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38 412 Part 8

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Persistance et dégradabilité

**Composants:** 

phtalate de diméthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

Butanone-2, peroxyde:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

peroxyde de cyclohexanone:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Eau oxygénée:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Biodégradabilité : aérobique

Inoculum: boue activée

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 81 %

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**Butanone:** 

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

phtalate de diméthyle:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 57

Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.54

# NOROX®MEC-EX



Version 4.0

Date de révision: 10/10/2023

Numéro de la FDS: 600000000095

Date de dernière parution: 06/24/2021 Date de la première parution: 12/20/2016

Butanone-2, peroxyde:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: < 0.3 (25 °C)

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

Bioaccumulation : Espèce: Poissons

Coefficient de bioconcentration (BCF): 1.95

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 4.91 (25 °C)

peroxyde de cyclohexanone:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.26

Eau oxygénée:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -1.57 (20 °C)

Remarques: Les renseignements se rapportent au composé

principal. Calcul

2-méthyl-2,4-pentanediol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -0.14

**Butanone:** 

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 0.3 (40 °C)

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Composants:

phtalate de diméthyle:

Information écologique sup- : Donnée non disponible

plémentaire

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 600000000095 Date de la première parution: 12/20/2016 4.0 10/10/2023

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

traitement des déchets.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément avec la réglementation lo-

cale en vigueur.

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimina-

tion des déchets agréée. Vider les restes du contenu. Éliminer comme produit non utilisé.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

**UNRTDG** 

No. UN UN 3105

ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID Nom d'expédition

(METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S),

CYCLOHEXANONE PEROXIDE(S))

Classe

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes 5.2

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3105

Nom d'expédition Organic peroxide type D, liquid

(Methyl ethyl ketone peroxide(s), Cyclohexanone peroxide(s))

Classe 5.2

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes Organic Peroxides, Keep Away From Heat

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

570

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

570

Code IMDG

No. UN UN 3105

ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID Nom d'expédition

(METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S),

CYCLOHEXANONE PEROXIDE(S))

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

Classe : 5.2

Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation

Étiquettes : 5.2

EmS Code : F-J, S-R

Polluant marin : non

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN : UN 3105

Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, LIQUIDE

(PEROXYDE(S) DE MÉTHYLÉTHYLCÉTONE,

PEROXYDE(S) DE CYCLOHEXANONE)

Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 145
Polluant marin : non

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

NPRI Composants : phtalate de diméthyle

Butanone

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires

TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur

l'inventaire de la TSCA

AllC (AU) : Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des

obligations/restrictions réglementaires s'appliquent.

DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste inté-

rieure des substances (LIS) canadienne

ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires

ISHL (JP) : En conformité avec les inventaires

KECI (KR) : En conformité avec les inventaires

PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

TECI (TH) : En conformité avec les inventaires

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Autres informations**

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalé-

tique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 10/10/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIH / C : Limite supérieure

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA BC OEL / C : limite du plafond

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

# NOROX®MEC-EX



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06/24/2021 4.0 10/10/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

CA QC OEL / P : Plafond

AllC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique: PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F